

**Département de Science politique
Université du Québec à Montréal**

SESSION AUTOMNE 2023

POL5510-30

PROBLEMES MILITAIRES ET STRATÉGIQUES

Enseignants : Ting-Sheng LIN, PhD (Pr.)

& Samir BATTISS, PhD (Chargé de cours)

Disponibilité sur rendez-vous

Heure de cours : Mercredi 18h à 21h

Adresse électronique (communication uniquement):

lin.ting-sheng@uqam.ca ; battiss.samir@uqam.ca

Remise des travaux (obligatoire sous les formes) :

* Électronique de remise: (obligatoire) **Remise en ligne Moodle**

* Physique / papier des travaux : (obligatoire) **En classe**

DESCRIPTIF DU COURS

Initiation aux théories et aux réalités de la sécurité internationale. Tour d'horizon des différents champs d'analyse du domaine des études stratégiques. Introduction aux enjeux militaires et non-militaires reliés aux deux dynamiques principales de la stratégie et de la diplomatie, soit la guerre et la paix. Le règlement des conflits et les missions de paix.

OBJECTIFS DU COURS

Le cours vise l'atteinte de plusieurs objectifs :

Objectif fondamental

Permettre aux étudiants de se familiariser avec la nature proprement militaire de certains enjeux politiques nationaux et internationaux, et donc ce qui les distinguent de tous autres enjeux, tout en les replaçant dans une perspective *stratégique*.

Cette mise en perspective ne peut réellement être faite qu'en internalisant que ces questions n'interviennent en science politique et au-delà, que dans *l'Art de la prise de décision*. La stratégie n'existe pas en dehors de la décision politique, et la décision réellement politique ne peut être prise sans esprit stratégique, sans discerner ce qui relève de la Stratégie et ce qui

n'en relève pas. L'absence de distinction et l'absence de combinaison entre politique et stratégie expliquent partiellement les écarts entre les visées politiques et les résultats militaires, la victoire politique ou militaire, les échecs politiques et militaires.

Ce faisant, les participants seront notamment en mesure de discerner ce qui relève réellement du niveau stratégique de décision, des autres niveaux, d'abord en matière militaire. Puis, ils seront à même de comprendre comment cette modalité de raisonnement a été étendue à d'autres domaines civils.

Cet objectif se présente sous plusieurs aspects. Il est notamment le support idéal pour développer une aptitude fondamentale : l'analyse, qui dépasse la simple description ou le constat de ce qui est. Celle-ci suppose l'acquisition, la compréhension et la maîtrise des connaissances de base ainsi qu'une rigueur dans l'appréciation des données. De même, il est fait appel à une certaine discipline intellectuelle dans la compréhension de la mise en relation des données, dans les liens qui peuvent être faits entre elles et ce sur des plans différents. Elle est intimement liée à une intégration et la maîtrise du vocabulaire propre à divers disciplines sans lesquelles l'appréhension et la compréhension des phénomènes militaires et non-militaires, nationaux, régionaux et internationaux.

Le cours est à replacer, ensuite, au carrefour des relations internationales et de l'Analyse Politique, et de l'Administration publique sans occulter ses volets historiques, socioéconomiques, juridiques, et philosophiques que l'on retrouve, entre autres, dans une dimension particulière de l'Analyse stratégique, que l'on dénomme « l'appréciation de la situation » : le pouvoir de nommer une situation lui confère une place spécifique dans la conception stratégique ou dans la représentation finale de la Stratégie. Cette aptitude est essentielle pour comprendre et appréhender la nature « multifactorielle » d'un enjeu, problème, militaire et stratégique, et au final, les conséquences de celle-ci.

Plus précisément, il s'agit :

- ❖ identifier les principaux fondements d'une Pensée de la Stratégie, indépendamment qu'elle soit occidentale et non-occidentale, nationale ou multinationale ;
- ❖ comprendre et analyser les différentes approches d'une situation conduisant à la qualification d' « enjeu » ou de « problème », « militaire » ou « stratégique ».
- ❖ développer un esprit critique (c'est-à-dire de nuance) en matière de qualification d'un phénomène observé, d' « enjeu » ou de « problème », « militaire » ou « stratégique ».
- ❖ Comprendre les enjeux, politiques et militaires (sur différents plans) présents et futurs de phénomènes nationaux et internationaux mis en lumière ou occulté par le milieu journalistique;
- ❖ Mettre en perspective des forces et faiblesses de la Pensée (Unique ou diverse) stratégique comme modèle de représentation intellectuelle d'une situation nationale ou internationale, dans le monde, avec ses forces, ses valeurs, ses lacunes.
- ❖ Analyser des débats qui alimentent l'actualité du monde militaire des États et des entités actives dans le domaine à l'heure actuelle;

ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

En préambule, il est à comprendre que :

- *Le déroulement de ce cours et de séances est fondé sur la confiance mutuelle entre enseignants et étudiants;*
- *Les choix pédagogiques qui suivent, sont faits dans l'intérêt général des étudiants et non pour le confort personnel des enseignants. Un des facteurs décisifs qui motivent ces choix, est l'adéquation entre les attentes universitaires de l'Université, l'expérience et les connaissances de l'enseignant du sujet;*
- *Tout aménagement de ces dispositions devra répondre nécessairement au respect de l'intérêt général tout en étant pédagogiquement justifié, et non traduire la recherche d'un confort personnel de tel ou tel étudiant au détriment de l'Équité.*
- *Les personnes dont le Français n'est pas la langue maternelle ou les étudiants étrangers sont invitées à se faire connaître lors de la première séance ou par courriel au plus vite.*

1. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours prendra la forme en majeure partie d'exposés magistraux effectués par l'enseignant entre coupés de discussion sur le thème du cours. L'enseignant tentera de faire lier les séances avec l'« actualité stratégique » afin de démontrer l'importance de la maîtrise des outils fondamentaux afin d'éviter toutes formes tendancieuses d'éditorialisme présentées comme des « parodies médiatiques d'analyse », très (trop) souvent confondues avec l'analyse au sens universitaire du terme. Des mises points terminologiques et sémantiques permettront aux étudiantes/étudiants de ne pas commettre de telles erreurs d'appréciation. Nous encourageons d'ailleurs fortement les étudiants-es à intervenir lors les différents thèmes. Il est également possible qu'un conférencier soit appelé à faire une présentation au cours de la session.

La démarche sera thématique et ne suivra pas une progression chronologique ; un thème peut couvrir plusieurs séances. Des lectures complémentaires à la matière vue en classe sont au programme. Il est de la responsabilité de chacun des étudiants d'étudier les textes et se constituer des archives personnelles afin de compléter ses connaissances des thématiques du cours.

2. THEMATIQUES ABORDÉES DANS LE CADRE DU COURS

PRÉAMBULE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il est à mentionner que les enseignants ne font pas de politique active ni de militantisme, **ILS NE PRÉSENTENT AUCUN CONFLIT D'INTÉRÊT AVEC LES INSTITUTIONS MILITAIRES D'AUCUN PAYS** (financement académique ou contrats non-académiques). Ce qui signifie que les propos tenus et les analyses suggérées sont libérés de toutes contraintes et doivent être compris uniquement comme étant motivés par une **INTENTION UNIQUE** :



- Présenter objectivement et académiquement des points de vue différents sur une question particulière ou générale en lien les objectifs du cours ou la matière elle-même du cours.

A contrario, les enseignements n'ont aucun agenda caché et les propos tenus ne sont en aucun cas ceux du porte-parole d'une idéologie, d'une religion, d'un parti politique, d'une communauté, ou d'un pays etc...en particulier.

Ce cours vise à initier aux aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques de l'une des expériences d'intégration régionale les plus importantes du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Cette introduction à l'étude stratégique des phénomènes militaires et non militaires, et au processus intellectuel que suppose la Stratégie. Seront ainsi traitées :

- ✓ Les notions et concepts académiques guidant l'analyse des phénomènes nationaux, régionaux et internationaux en matière de sécurité.
- ✓ La « Stratégie » et ses penseurs majeurs, occidentaux et non occidentaux, etc...)
- ✓ La mise en œuvre des idées en matière de stratégie;
- ✓ La mise en perspective des différentes composantes de la Stratégie appliquée au domaine militaire;
- ✓ La maîtrise du vocabulaire propre aux études stratégiques appliquée aux questions militaires et son extension au domaine non-militaire;
- ✓ La poursuite des objectifs politiques et économiques et le rôle de la Stratégie comme méthode et comme démarche;

3. ORGANISATION ET LOGISTIQUE EN LIGNE

En préambule, il est à comprendre les consignes qui suivent, sont données dans l'intérêt général des étudiants et non pour le confort personnel des enseignants.

Tout aménagement de ces dispositions logistiques répondra nécessairement au respect de l'intérêt général et non pour le confort personnel de tel ou tel étudiant.

a. Le contenu du cours

- *L'attention des étudiants est attirée sur le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas nécessairement selon un calendrier précis. Le calendrier présenté ci-dessous est indicatif
- *Il est à la discrétion des enseignants de **communiquer ou pas leurs notes de cours ou PowerPoint**. Ce point est précisé lors de la première séance. Ils encouragent cependant les étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes ou en situation de handicap. Cela ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.
- *Par ailleurs, les étudiantes et étudiants sont invités à **faire des liens entre les différents cours suivis**, à participer à des activités académiques offertes par le Département, la Faculté et l'Université d'une manière générale. Ce n'est que par la transdisciplinarité des Savoirs que leur formation prend son sens sur des sujets aussi complexes.

b. La dimension physique et dématérialisée du cours

Les enseignements auront lieu, **SAUF INSTRUCTION CONTRAIRE, EN PRÉSENCE PHYSIQUE**

- * Les différentes séances seront tenues en direct **sauf mention contraire de l'enseignant et ce, à sa discrétion;**
 - * Elles auront lieu aux heures mentionnées plus dans le syllabus (page de garde) qui sont celles données par le département de science politique sur le site internet à la page de l'horaire ;
 - * Un lien permanent et valable pour toute la session sera communiqué sur MOODLE avant la rentrée universitaire ;
 - * Des textes complétant le cours seront disponibles en ligne sur le portail MOODLE de l'UQÀM, à l'adresse <http://www.moodle.uqam.ca/>. Une procédure d'accès à MOODLE pour les étudiants-es qui ne sont pas familiers-ères avec l'utilisation de ce système est jointe en annexe de ce plan de cours.
- *En cas de passage à distance sur ordre de l'Université, les cours se donneront soit en direct à l'aide du logiciel ZOOM soit en différé sous forme d'enregistrement sur la plate-forme PANOTO*

4. Disponibilités /communication par courriel

En préambule 1 - La communication écrite répondant à des règles et produisant à des effets différents de la communication orale et en présence physique, il est rappelé ci-après un certain nombre de règles dont l'unique vocation est d'éviter toute situation pour provoquer des incompréhensions, des malentendus.

En préambule 2- Il est à mentionner que tous les propos par écrit ou à l'oral, tenus par l'enseignant, n'ont aucune autre vocation que pédagogique et universitaire. Dans le présent syllabus comme dans les courriels, l'usage de typographie particulière (mise en gras, surlignage, usage de caractère coloré) n'ont pas d'autres fonctions et buts que d'attirer l'attention du lecteur sur certains points particuliers.

a. Disponibilité

Il est rappelé que les enseignants restent à la disposition des étudiants dans **les limites du raisonnable et de leurs engagements en dehors des activités d'enseignement.**

- De façon générale, Il est impératif de garder à l'esprit que,
- * De prendre rendez-vous par courriel selon les modalités et le protocole établi (voir plus bas);
 - * L'envoi de courriel sur l'adresse « uqam.ca » doit impérativement concerner des questions non-traitées directement en cours.
 - * les enseignants sont en droit de ne pas vous recevoir physiquement en raison des circonstances sanitaires (maladies temporaires contagieuses par exemple).



***les enseignants ne répondront pas immédiatement aux courriels. Spécialement ceux reçus entre le vendredi 12h00 (midi) et le lundi 8.00 du matin, et en semaine entre 5h00 p.m. et 7h00 a.m**

➤ Que, s'agissant des réponses qui pourraient intervenir, les enseignants s'engagent :



*À ce que cette réponse intervienne dans un délai raisonnable selon la nature de la question. L'auteur de la question ne doit pas s'attendre à un échange de type « chat » (messagerie instantanée / IM), une question étant souvent à plusieurs volets, ce qui nécessite de la réflexion.

*À ce que cette réponse soit communiquée soit lors de la séance suivante si la question est d'intérêt collectif soit par courriel si elle concerne uniquement l'auteur du courriel. Une situation ou question individuelle n'est pas si unique qu'elle peut apparaître, bien que ce sentiment soit légitime;

*En cas d'oubli **uniquement (ni réponse par courriel ni lors de la séance suivante)**, l'auteur de la question est invité à rappeler cet oubli à l'enseignant concerné.

b. Modalité pratique de communication des questions et des travaux

- Communication des questions.

Avant même de poser une question, l'enseignant demande de prendre tout le temps pour bien lire les instructions et pour identifier éventuellement une réponse à la question envisagée. Il y a sûrement des éléments de réponse dans le tout le contenu de ce qui a été dit en cours ou dans les divers documents communiqués par l'enseignant.

Ce n'est pas nécessairement une mauvaise nouvelle si vous n'avez pas de questions et si les directives sont claires.

En cas de questions entrant dans les cas mentionnés plus haut, il est demandé de préciser dans la partie objet du message, le [Q] [Cours] [Thème]

Adresse de communication est : lin.ting-sheng@uqam.ca; battiss.samir@uqam.ca

- Communication des travaux (voir section « mémo » dans les parties pertinentes)

EVALUATION

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE REPREDRE TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT UN TRAVAIL EFFECTUÉ DANS UN COURS, ANTÉRIEUREMENT OU ACTUELLEMENT SUIVI PAR TOUTE PERSONNE FRÉQUENTANT LE COURS

En préambule, il est à comprendre que :

- * Ces évaluations sont fondées sur l'équité entre les étudiants qui ne doit pas être menacée par les tentatives de soustraire aux règles communes fixées dans l'entente d'évaluation dont le syllabus fait partie intégrante;
- * Elles sont directement liées au projet pédagogique, ce dernier étant un des piliers fondamentaux;
- * Elles respecteront tous les cas d'exception admis par le règlement de l'Université, principalement celui concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

1. Pénalité de retard : 15 % de la note à l'exercice par jour de retard.

Au nom de l'équité entre les étudiants, elle est fixée 15 % de la note de l'examen # *n* par jour de retard. L'heure et la date prises en compte sont celles indiqués par la boîte électronique de l'enseignant ou les données Moodle, et non les dire de l'étudiant;

Sauf exception à l'appréciation discrétionnaire mais équitable et justifiée de l'enseignement, le retard lors de la remise des travaux ne sera pas sans conséquence sur la note pour l'examen considéré. Cette pénalité vise à dissuader les étudiants de remettre leur travail en retard ce qui a un impact sur l'organisation générale du cours en ce :

- * Qu'elle invite l'étudiant à ne pas se soustraire impunément aux règles collectives communiquées bien à l'avance;
- * Qu'elle invite l'étudiant à s'organiser - dans les cadres universitaire et personnel - dès que ces règles communes sont connues en planifiant à l'avance son horaire / emploi du temps;
- * Le cas échéant, elle l'encourage à anticiper tout impondérable dommageable;
- * Qu'elle invite à prendre conscience qu'un ou plusieurs retards contribuent à désorganiser la restitution des travaux et les réorientations potentielles qui pourraient être faites par l'enseignant soucieux de respect d'équité;

2. La méthodologie (mais pas que...) est cœur de l'évaluation et du projet pédagogique

Des consignes plus précises vous seront fournies au cours de la session, notamment concernant la méthodologie retenue pour les travaux. Toujours dans l'intérêt des étudiants, l'attention sera attirée constamment sur les questions méthodologiques et les étudiants sont invités à s'inspirer du déroulement du cours dont il est une illustration de ce qui est demandé.

Les modalités d'évaluation visent à mesurer la maîtrise par l'étudiant / étudiante de l'opération de base exigée au niveau Baccalauréat, celle qui vise à combiner :

- ❖ **L'acquisition et la maîtrise de connaissances spécifiques** à chaque aspect du présent cours. Il est nécessaire de s'appuyer sur des connaissances pour construire un raisonnement;

- ❖ **La mise en œuvre d'un *savoir-faire analytique*** permettant d'établir des relations (savoir poser un problème et le résoudre) ce qui passe notamment par l'observation, la classification, l'hypothèse et la vérification par des expériences appropriées aux différentes sciences; Actions à perfectionner : Argumenter, conceptualiser, choisir, confronter, enchaîner, examiner, expérimenter, intégrer, observer, ranger.
- ❖ **La mise en œuvre d'un *Savoir-écrire*** et la démonstration de la maîtrise des outils de la langue universitaire pour écrire sur un sujet spécifique en lien avec le Cours
 - Maîtriser les codes : orthographe lexicale des études stratégiques;
 - Production d'un travail cohérent révélant des compétences en production (assurer la lisibilité et la clarté des idées en soignant la présentation, et formuler ou reformuler un énoncé long issu de l'agencement d'idées complexes, ce qui passe par la mise en interactions subtile. Actions à perfectionner : systématiser, modéliser, simuler, gérer des contradictions, clarifier des valeurs.

Sans méthodologie, cette architecture d'aptitudes ne tient pas. Aussi il est important de garder à l'esprit que ce qui fait tenir vos travaux c'est la rigueur méthodologique qui va au-delà d'une « liste de vérification » (Checklist) extérieure.

Évaluation # 1- (10 %) - Présence et participation en classe

Memo (consignes impératives)		
Date et heure d'examen	Remises	Format
Toute la session	Remise en ligne Moodle + Remise version papier	Prise des absences et présences par l'enseignant

Une prise des absences et des présences est fait en début et fin de chaque séance, en plus de la mémorisation des noms et visages par les enseignants afin de s'assurer d'une présence continue au cours et à chacune des séances.

Les étudiant(e)s ont la responsabilité d'être présent(e)s à chaque séance, de lire en avance et préparer les lectures obligatoires. La participation en classe sera évaluée en fonction de: connaissance des lectures, présence, et pertinence des interventions.

Évaluation # 2- (30 %) - Rapport de lecture

Memo (consignes impératives)		
Date et heure d'examen	Remises	Format
20 octobre 2023 Au plus tard 18.00	Remise en ligne Moodle + Remise version papier en classe	Impérativement les 2 formats papier et électronique

2000 mots maximum. Vous choisissez une ou deux articles parmi les lectures obligatoires. Il s'agit d'identifier la problématique d'un texte : question générale, question spécifique, hypothèse (20%), définition de concepts (20%), argumentation et conclusion (importance et pertinence - 20%) et qualité du français écrit (20%).

EVALUATION # 3 - PLAN DÉTAILLÉ (35 %) SUR UNE QUESTION DE RECHERCHE PARMİ CELLES PROPOSÉES

Memo (consignes impératives)		
Date et heure de remise	Remises	Format & appellation du fichier
03 novembre 2023 avant 11.59 pm	Remise en ligne Moodle + Remise version papier	WORD POL5510 [nom prénom] [exam # 3]
		Papier avec feuilles agrafées

Prélude au travail de recherche ci-après, le consiste en un plan exhaustif comprenant :

- ✓ **10 %** pour l'introduction provisoire du travail mais répondant à la forme standard telle que prévue par la méthodologie universitaire en science politique (Mise en contexte, l'ébauche de la problématique, l'hypothèse, etc.);
- ✓ **10 %** pour la structure de l'argumentation ;
- ✓ **10 %** Une bibliographie indicative **mais commentée** avec
 - *5 références de nature académique.
 - * 2 références de nature non-académique

On valorise la pertinence de l'argumentation, c'est-à-dire :

- Le sujet est-il clairement compris et défini et éventuellement, la problématique est-elle pertinente par rapport au sujet donné (valorisation de l'introduction)?
- L'étudiant maîtrise-t-il parfaitement le champ lexical de la discipline ?
- L'étudiant(e) a-t-il répondu à la problématique (sanction des hors-sujets)?
- Les enjeux principaux du sujet ont-ils été perçus et traités (valorisation de la sélection et du traitement accordé aux arguments et aux exemples par rapport à leur importance au sujet / sanction des arguments essentiels non traités ou bâclés ou imprécis ou non justifiés)?
- L'étudiant(e) a-t-il utilisé ses connaissances de manière argumentée (sanction des hors-sujets d'argumentation)?
- L'argumentation est-elle précise, solide et justifiée (valorisation des connaissances et des exemples utilisées dans l'argumentation / sanction du manque d'exemple, de précision, de connaissances)
- L'argumentation est-elle claire, concise, bien rédigée (valorisation de la qualité du niveau de français)
- L'argumentation est-elle cohérente, progressive, logique, structurée et équilibrée tout au long de la composition (valorisation/sanction du choix du plan et de sa structure et son équilibre)
- L'argumentation est-elle fluide (valorisation des transitions pertinentes)
- La méthode est-elle comprise et respectée (intro, définition du sujet, des bornes, du cadre, du contexte, de la problématique, plan, argumentation, exemples, transition, conclusion...)

EVALUATION # 4 - EXAMEN DE FIN DE SESSION SOUS LA FORME DE TRAVAIL DE RECHERCHE (30 %) –

Memo (consignes impératives)		
Date et heure de remise	Remises	Format & appellation du fichier
15 décembre 2023 avant 11.59 pm	Remise en ligne Moodle + Remise version papier	WORD POL5510 [nom prénom] [exam # 3]
		Papier avec feuilles agrafées

Vous devrez réaliser un travail de recherche

- d'une longueur de 15 pages, par étudiant (ou 25 pages pour binômes), times new roman, interligne simple, bordures normales
- sur un sujet de votre choix pour la fin de la session, parmi les questions soumises par l'enseignant au début de la session

Le travail en tant que tel devra être déposé en classe lors du dernier cours science politique en présence physique **au plus tard le 15 décembre 2023 (Date à discuter classe)**

Les critères généraux de correction pour cette évaluation seront

- 1) la qualité de la recherche effectuée ;
- 2) la cohérence d'ensemble du texte et la structure de la démonstration ;
- 3) l'utilisation rigoureuse et pertinente de sources universitaires et sérieuses ;
- 4) le respect des règles de présentation d'un travail académique et
- 5) l'effort analytique

Votre texte devra être documenté et étayé par des sources sérieuses et reconnues : articles scientifiques, quotidiens, notes de recherches, livres, etc. (NB : les sources « Wikipedia » ne seront pas acceptées).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

*Sujet à des modifications si les circonstances l'exigent ;
Les évaluations en place porteront uniquement la matière vue en classe et couverte par les lectures associées*

L'attention des étudiants/étudiantes est attirée le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas selon un calendrier précis.

Cependant les dates et les échéances suivantes sont impératives

***soit pour des raisons administratives en lien avec des directives de l'Université**

***soit pour des raisons liées au cours lui-même.**

Date	Échéance	Pondération	Précisions
08 septembre 2023	Début de session & Premier cours	-	Cours en présence physique sauf mention contraire
Toute la session	Évaluation# 1 : Assiduité / présence et participation	10 %	
20 octobre 2023	Évaluation # 2 Date limite de remise du travail « rapport de lecture »	30 %	Selon les modalités convenues dans l'entente d'évaluation et prévues dans le présent syllabus
Semaine de relâche selon le calendrier de l'UQAM 23 au 27 octobre 2023			
03 novembre 2023	Évaluation # 3 Date limite de remise du travail # « plan détail de recherche »	30%	Selon les modalités convenues dans l'entente d'évaluation et prévues dans le présent syllabus
15 décembre 2023	Évaluation # 4 Date limite de remise du travail # « rédaction de la recherche »	30%	Selon les modalités convenues dans l'entente d'évaluation et prévues dans le présent syllabus
8 janvier 2024	Date limite de correction par les enseignants		

Les examens ne traiteront cependant que des connaissances vues en cours et dans les lectures obligatoires transmises au moyen de MOODLE. Les enseignants peuvent ne donner pas ses notes de cours ou PowerPoint, il encourage cependant les étudiantes / étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes ou avec

celles qui ne sont pas de natives de langue française. Ce ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.

Introduction	Présentation du cours et de son orientation principale autour des liens entre pensée stratégique et action militaire
Première partie de session	
Approche Chronologique séance 1	<p>Histoire et théories</p> <p>Lectures obligatoires : Joseph HENROTIN, Olivier Schmitt, et Stéphane Taillat, « Histoire de la pensée stratégique », dans Joseph Henrotin, Olivier Schmitt, et Stéphane Taillat, eds., <i>Guerre et Stratégie : Approches, concepts</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, pp. 25-41. Pascal VENNESSON, « Les études stratégiques sont-elles rationalistes et matérialistes? 'Nouvelles études de sécurité' et pensée stratégique », <i>Revue Études internationales</i>, Vol. XLVI, No. 2-3, juillet-septembre, 2015, pp. 231-252.</p> <p>Lectures suggérées : Colin S. GRAY, <i>The Strategy Bridge: Theory for Practice</i>, Oxford, Oxford University Press, 2010, Ch. 1, 2, 3.</p>
Approche Chronologique séance 2	<p>Napoléon et Clausewitz</p> <p>Lectures obligatoires : Bruno COLSON, « Napoléon, chef de guerre », dans Jean Baechler, ed., <i>Penseurs de la stratégie</i>, Paris, Hermann Éditeurs, 2014, pp. 125-135. Peter Paret, "Clausewitz", in Peter Paret, ed., <i>Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age</i>, Princeton, Princeton University Press 1986, pp. 186-213.</p> <p>Lectures suggérées : Stéphane BÉRAUD, <i>La révolution militaire napoléonienne, Vol. 1, Les manœuvres</i>, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2007. Carl VON CLAUSEWITZ, <i>De la guerre</i>, traduction intégrale par Denise Naville, Paris, Les Éditions Minuit, 1955.</p>
Approche Chronologique séance 3	<p>Dilemme stratégique de l'Allemagne I</p> <p>Lectures obligatoires : Gunther E. ROTHENBERG, "Moltke, Schlieffen, and the Doctrine of Strategic Envelopment", in Peter Paret, ed., <i>Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age</i>, Princeton, Princeton University Press 1986, pp. 296-325. Michael GEYER, "German Strategy in the Age of Machine Warfare, 1914-</p>

	1945', in Peter Paret, ed., <i>Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age</i> , Princeton, Princeton University Press 1986, pp. 527-597.
Approche Chronologique séance 4	Dilemme stratégique de l'Allemagne II
	<u>Lecture obligatoire :</u> Michael GEYER, "German Strategy in the Age of Machine Warfare, 1914-1945", in Peter Paret, ed., <i>Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age</i> , Princeton, Princeton University Press 1986, pp. 527-597.
Approche Chronologique séance 5	Stratégie maritime et l'empire japonais
	Clayton JAMES, "American and Japanese Strategies in the Pacific War", in Peter Paret, ed., <i>Makers of Modern Strategy: from Machiavelli to the Nuclear Age</i> , Princeton, Princeton University Press 1986, pp. 703-732.
Approche Chronologique séance 6	Pensées stratégiques chinoises
	<u>Lecture obligatoire :</u> Jean-Pierre CABESTAN, <i>Demain la Chine</i> , Paris, Gallimard, 2021, Ch. 1, 2.
Deuxième partie de session	
Les relations entre Moyens et Stratégie en matière militaire	
<i>Avoir les moyens de Sa Stratégie et Avoir une Stratégie à la hauteur de ses Moyens</i>	
Approche Thématique 1	Principes fondamentaux d'économie militaire / Relations entre Économie et Défense
	<u>Lectures obligatoires :</u> CAILLETEAU, François. « Mesurer l'effort de défense », <i>Revue Défense Nationale</i> , vol. 777, no. 2, 2015, pp. 101-107. RUDNER, Martin. « Dépenses militaires et croissance économique (Note). » <i>Études internationales</i> , volume 18, numéro 2, 1987, p. 389-404 BECKER, Jordan. « Transatlantic Security and European Autonomy—a Political Economy of Security Perspective », <i>Revue Défense Nationale</i> , vol. 832, no. 7, 2020, pp. 27-33.
	<u>Conférencier invite potentiel (Conférence en Français)</u> US Army (SOF) Lieutenant Colonel Jordan S. BECKER (PhD) - Director, SOSH Research Lab & Assistant Professor of International Affairs. United States Military Academy of Westpoint (<i>A confirmer</i>)
Approche Thématique 2	Armements, Industrie de défense et Stratégie Militaire (I)
	<u>Lectures obligatoires :</u> THIÉBAULT, Jean-Louis. " « complexe militaro-industriel » : notion critique

	<p>OU théorique?" <i>Cahiers Internationaux de Sociologie</i> 75 (1983): 215–37. SOUTOU, Georges-Henri. « XV. Le complexe militaro-industriel depuis le XX^e siècle », Jean Baechler éd., <i>Guerre et Histoire</i>. Hermann, 2019, pp. 181-192.</p>
Approche Thématique 3	Armements, Industrie de défense et Stratégie Militaire (II)
	<p><u>Lectures obligatoires :</u> CORBEL, Pascal, Hervé CHOMIENNE, et Claude SERFATI. « L'appropriation du savoir entre laboratoires publics et entreprises. La gestion des tensions au sein d'un pôle de compétitivité », <i>Revue française de gestion</i>, vol. 210, no. 1, 2011, pp. 149-163.</p> <p><u>Lectures suggérées :</u> à venir</p>
Approche Thématique 4	Droit des conflits armés et Stratégie militaire - Droit international et Interventions militaires, la raison du plus fort ?
	<p><u>Lectures obligatoires :</u> GUILLAUME, Marc. « Légitimité et légalité de l'action militaire », <i>Inflexions</i>, vol. 36, no. 3, 2017, pp. 67-72. SUR, Serge, « Quelle légalité pour le conflit armé en droit international ? », <i>Cités</i>, 2005/4 (n° 24), p. 103-117.</p> <p><u>Conférencier invité potentiel :</u> François-Xavier SALUDEN – Enseignant & Chercheur ainsi que praticien du Droit International Public – (A confirmer)</p>
Approche Thématique 5	Participation aux Alliances militaires et Stratégie – L'union fait-elle vraiment la force ?
	<p><u>Lectures obligatoires :</u> HASSNER, Pierre. « Chapitre II. Atome et alliances : fission ou fusion ? », <i>Les alliances sont-elles dépassées ?</i> sous la direction de HASSNER Pierre. Presses de Sciences Po, 1966, pp. 21-27. SUREAU François, « La crise de la souveraineté et l'exercice du métier des armes », <i>Inflexions</i>, 2006/3 (N° 4), p. 169-177.</p> <p><u>Lectures suggérées :</u> à venir</p>

<p>Approche Thématique 6</p>	<p>Synthèse et Conclusion : <i>de la Pensée stratégique et l'Action militaire ou de l'Action militaire a la pensée stratégique ?</i></p> <hr/> <p><u>Lectures obligatoires :</u> HASSNER, Pierre. « Conclusion : au-delà de l'abstraction stratégique », <i>Commentaire</i>, vol. 32, no. 4, 1985, pp. 1019-1021. HÉRISSON, Audrey. « Le militaire et le philosophe : penser l'action à la guerre », <i>Inflexions</i>, vol. 33, no. 3, 2016, pp. 145-158. MARTEL, André. "De La Pensée à l'action. Contribution à l'histoire Militaire." <i>Annuaire-Bulletin de La Société de l'histoire de France</i>, 1997, 19–27. http://www.jstor.org/stable/23407629.</p> <p><u>Lectures suggérées :</u> à venir</p>

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les indications bibliographiques suivantes n'ont pas pour but de se substituer aux lectures obligatoires et suggérées par les enseignants. Elles ont pour finalité de donner des orientations de lectures d'approfondissement en raison des limitations imposées par l'immensité de la matière et le temps réduit pour les enseignements

En langue française (originale et traduction)

BALZAC, Thierry. Et Alain DE NEVE (Dir.), *La révolution dans les affaires militaires*, Coll. « Hautes Études Stratégiques », Economica, Paris, 2003.

BARDIÈS, Laure. Et Martin MOTTE (Dir.), *De la Guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Coll. « Bibliothèque stratégique », Economica, Paris, 2008.

CHARNAY Jean-Paul, *Métastratégie*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1989.

COLSON, Bruno. *Europe : repenser les alliances*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1995.

CORBETT, Julian S. *Principes de stratégie maritime*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1993.

COUTAU-BÉGARIE, Hervé, et Bruno COLSON (dirs.), *Pensée stratégique et humanisme*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 2000.

COUTAU-BÉGARIE, Hervé. *Traité de stratégie*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1999.

FORGET Philippe. Et Gilles POLYCARPE, *Le réseau et l'infini. Essai d'anthropologie philosophique et stratégique*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1996.

GROUARD, Antoine. *Stratégie*, Coll. « Bibliothèque stratégique », Economica, Paris, 2003.

HENROTIN, Joseph. *La technologie militaire en question. Le cas américain*, Coll. « Stratégies et doctrines », Economica, Paris, 2008.

KENNEDY Paul. *Stratégie et diplomatie*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1988.

LEWAL, Jules. *Introduction à la partie positive de la stratégie*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 2002.

LUCIEN, Poirier. *Stratégie théorique II*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1987.

MAISONNEUVE, Éric, (De La). *Précis de stratégie*, Paris : DUNOD, 2008 (1er édition)

MAISONNEUVE, Éric, (De La). *Enjeux Stratégiques*, Paris : Société de Stratégie, 2008 (1er édition)

MAISONNEUVE, Éric, (De La). *La Violence Qui vient : Essai sur la Guerre Moderne*, Paris : Arléa 1997.

MALIS, Christian. *Raymond Aron et le débat stratégique français 1936-1966*, Coll. « Bibliothèque stratégique », Economica, Paris, 2004.

MCNEIL, William I. *La recherche de la puissance*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1990.

POIRIER, Lucien. *Stratégie théorique*, 3^e édition, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1997.

ROUBELAT, Anne-Marchais. *La décision. Figures, symboles et mythes*, Coll. « Bibliothèque prospective », Economica, Paris, 2012.

THOMAS (DIR.), Hubert J.P. *Retour à l'armée de métier*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1998.

VON CLAUSEWITZ, Carl. *De la guerre*, traduction intégrale par Denise Naville, Paris, Les Éditions Minuit, 1955.

WASINSKI, Christophe. *Clausewitz et le discours stratégique américain de 1945 à nos jours*, Les Stratégiques, Paris, 2001.

ZI, Sun. *L'art de la guerre*, Bibliothèque stratégique, Economica, Paris, 1988.

En langue anglaise (originale et traduction)

ANGSTROM, Jan & WIDEN, J. J. (2015) *Contemporary Military Theory: The Dynamics of War*, London, Routledge.

ANGSTROM, Jan & WIDEN, J. J. (2015) *Contemporary Military Theory: The Dynamics of War*, London, Routledge, 2015

BALZACQ, Thierry & Ronald R. KREBS, *The Oxford Handbook of Grand Strategy*. (2021). Royaume-Uni: Oxford University Press.: 2021

BAYLIS, J., WIRTZ, J., COHEN, E. & GRAY, C. S. (Ed.) (2019) *Strategy in the Contemporary World. An Introduction to Strategic Studies*, 6th Edition, Oxford, Oxford University Press.

CAMPBELL, Andrew & David FAULKNER, *The Oxford Handbook of Strategy: A Strategy Overview and Competitive Strategy*. (2006). Royaume-Uni: OUP Oxford.

CAMPBELL, Brian & Lawrence A. TRITLE, *The Oxford Handbook of Warfare in the Classical World*. (2017). Royaume-Uni: Oxford University Press.

CLAUSEWITZ, Carl von. *On War*. Edited and translated by Michael Howard and Peter Paret. Princeton: Princeton University Press, 1989.

COHEN, Eliot A. and John Gooch. *Military Misfortunes: The Anatomy of Failure in War*. Paperback edition. New York: Free Press, 2006.

HANDEL, Michael I. *Masters of War: Classical Strategic Thought*. London: Cass, 2001.

HARTLEY Keith , & Todd Sandler , *The Economics of Defence Policy: A New Perspective*, Routledge, 2012

HARTLEY, Keith , & Todd Sandler , *The Political Economy of NATO Past, Present and into the 21st Century* , Cambridge: Cambridge University Press, 1999

MAUER, Victor & Myriam Dunn Cavelty, *Routledge Handbook of Security Studies*. (2018). Royaume-Uni: Taylor & Francis Group.

PARET, Peter, ed. *Makers of Modern Strategy: From Machiavelli to the Nuclear Age*. Princeton: Princeton University Press, 1986

ROSEN, Stephen Peter. *Winning the Next War: Innovation and the Modern Military*. Ithaca: Cornell University Press, 1991. Pages 130-147.

SUN TZU , *The Art of War*. Translated by Samuel B. Griffith. Oxford: Oxford University Press, 1980. Pages 77-149.

WOODWARD, Rachel, & K. Neil JENKINGS, Matthew F. RECH, Alison WILLIAMS *The Routledge Companion to Military Research Methods*. (2016). Royaume-Uni: Taylor & Francis. 2016

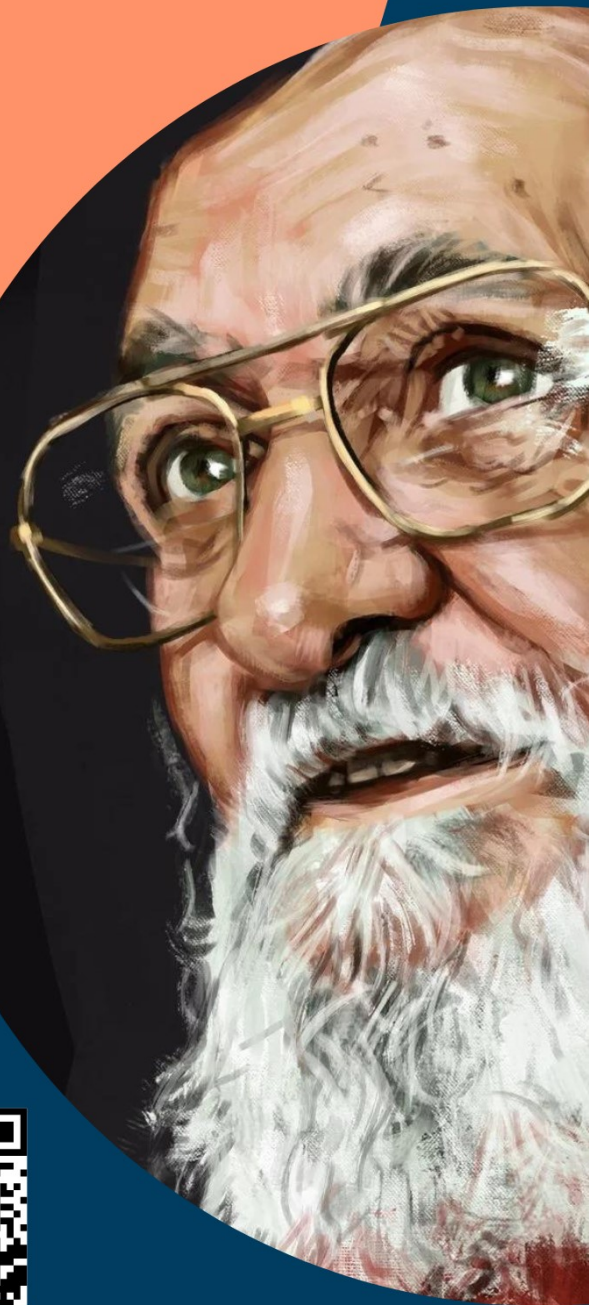
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*